

Détectée dans le Sud, la fourmi électrique est dangereuse

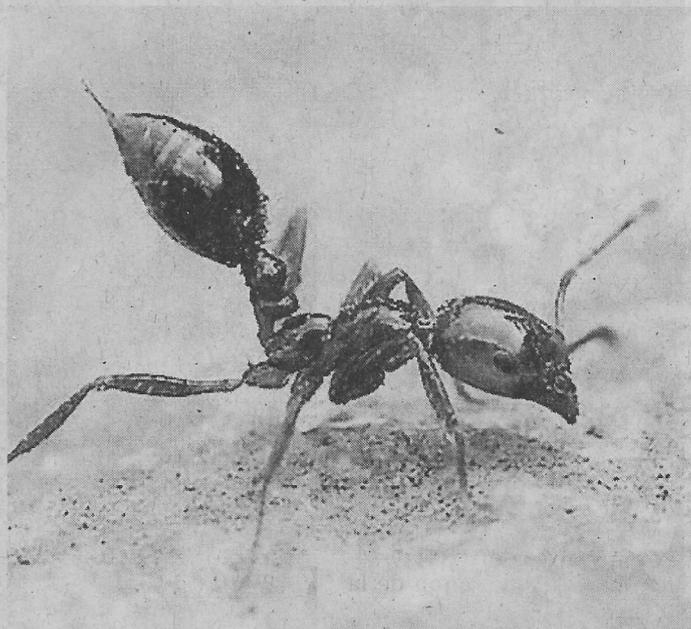
Originnaire d'Amérique du Sud, cette fourmi envahissante provoque des piqûres douloureuses chez l'homme. Elle menace aussi la biodiversité.

Elle mesure seulement 1,5 millimètre mais représente une menace pour la biodiversité : la « fourmi électrique », espèce envahissante surnommée ainsi en raison de sa piqûre douloureuse, a été détectée pour la première fois sur le territoire métropolitain français, a révélé un chercheur.

C'est dans le sud de la France, à Toulon, que *Wasmannia auropunctata*, « fourmi électrique » ou « petite fourmi de feu », originaire d'Amérique du Sud, a été repérée par un passionné de fourmis, dans une résidence fermée de bord de mer.

Jusqu'à présent, cette espèce originaire d'Amérique du Sud n'avait été observée qu'une fois en Europe, dans la région de Malaga en Espagne.

Quand Olivier Blight, chercheur à l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie à l'Université d'Avignon l'a formellement identifiée à Toulon, « on avait déjà affaire à une super-colonie, donc on pense



la fourmi électrique peut provoquer des chocs anaphylactiques parmi les personnes allergiques.

qu'elle est là depuis plus d'un an ». Probablement introduite « lors d'un transport de plantes », la fourmi a déjà été observée jusqu'à 100 mètres de la résidence.

Envahissante

Wasmannia auropunctata est extrêmement envahissante, même si elle se déplace lentement, car elle cumule « un système de reproduction classique sexuée et une production de reines et de mâles par clonage », explique Olivier Blight.

« Sa force c'est son nombre »,

insiste le chercheur, qui a fait placer l'espèce sur la liste des espèces préoccupantes pour l'Union européenne.

Sa piqûre provoque « une sensation d'ortie, en plus fort et plus long, puisque ça dure 2-3 heures », et avec cette arme redoutable la fourmi électrique peut anéantir des insectes, provoquer la cécité d'autres animaux, et les faire fuir durablement. En Nouvelle-Calédonie, « dans les forêts qu'elle a envahies, on n'entend plus aucun son d'insecte ». Chez l'homme, outre des piqûres douloureuses, la fourmi

électrique peut provoquer des chocs anaphylactiques parmi les personnes allergiques.

Dans les régions qu'elle a envahies, remarque Olivier Blight, « son éradication a des coûts énormes ». Ainsi, dans le Queensland, en Australie, qu'elle a colonisé depuis 2006, 30 millions de dollars ont déjà été dédiés à la lutte contre *Wasmannia auropunctata*.

Après avoir déclaré sa présence aux autorités début septembre, le chercheur souhaite « communiquer au maximum pour sensibiliser le grand public », notamment pour accéder aux résidences voisines du premier foyer détecté.

« On doit faire très rapidement une délimitation précise de la zone d'invasion pour élaborer un plan d'éradication », plaide M. Blight, comparant la stratégie à celle mise en place par les autorités en présence de moustiques-tigres.

Les États membres de l'Union européenne ont 3 mois à partir de la détection d'une espèce envahissante, pour établir un plan d'éradication, rappelle M. Blight.

Le chercheur va mener une analyse moléculaire sur les échantillons prélevés à Toulon pour tenter de déterminer l'origine de l'importation de l'espèce en France.